



Ouverture des inscriptions à la 7^{ème} édition « Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir » 2 novembre - 15 décembre 2022

AdVini, en partenariat avec l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro fondation, annoncent l'ouverture des inscriptions pour la 7^{ème} édition du « Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir ». A la clé ? Une aide significative pour de jeunes vigneronnes grâce à une dotation de trois prix d'un montant total de 80 000 € pour les aider dans l'installation de leur exploitation viticole.

Lancement de la 7^{ème} édition

La 7^{ème} édition du « Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir » est lancée !

Deux nouveautés cette année :

- La sélection de **sept** et non plus de six **projets pouvant concourir** pour l'obtention d'une dotation.
- **L'officialisation d'un troisième prix** face au niveau de plus en plus élevé des candidats. Accordé à la discrétion du jury lors des éditions précédentes, il devient désormais officiel. Les trois projets les plus prometteurs seront donc récompensés par une **enveloppe de 80 000€, répartie en trois prix de 50 000€, 20 000€ et 10 000€.**

Modalités d'inscription

Les jeunes vigneronnes pourront concourir du 2 novembre au 15 décembre 2022.

L'accès au concours est gratuit et réservé à des professionnels de moins de 40 ans qui ont un projet d'installation ou de développement de leur domaine en France dans le cadre d'une activité de vigneronne.

Après une pré-sélection des dossiers, les sept candidates retenues bénéficieront d'un accompagnement pour optimiser la structuration de leur dossier de candidature grâce aux conseils des élèves ingénieurs en spécialisation Viticulture-Oenologie de l'Institut Agro Montpellier.

Au cours d'une journée de grand oral organisée au Domaine du Mas Neuf (Vignobles Jeanjean), les candidates défendront leur projet devant un jury éminent composé de représentants des différents métiers de la filière viticole.

Les candidats pourront télécharger le règlement du concours sur les sites des organisateurs et renvoyer par courriel un dossier de candidature complet avant le 15 décembre 2022 minuit à l'adresse suivante : vigneronsdavenir@supagro.fr

Les dates clés de la 7^{ème} édition

- **2 novembre 2022** : ouverture des inscriptions
- **15 décembre 2022** : clôture des inscriptions
- **16 décembre 2022 - 20 janvier 2023** : étude des candidatures
- **Février 2023** : accompagnement par les étudiants de l'Institut Agro Montpellier des sept dossiers retenus
- **20 mars 2023** : séminaire de préparation
- **21 mars 2023** : journée Grand Oral et remise des prix

Dossier de candidature à télécharger sur les sites :

- www.advini.com/fr/cvta
- www.institut-agro-montpellier.fr
- www.supagro.fr/fondation/vignerons_terroirs_avenir.html

Favoriser le rayonnement de la filière viticole en France

Le « Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir » a pour ambition de favoriser l'installation de jeunes vigneronnes dans des terroirs français d'exception et de faire rayonner le patrimoine viticole du pays. AdVini, l'Institut Agro Montpellier et sa fondation souhaitent ainsi encourager le développement de l'activité viticole en soutenant des projets respectueux de l'environnement mettant en lumière des hommes et femmes, un terroir et des traditions.

Ce concours a trois vocations :

- **Sociétale** : confronter de jeunes entrepreneurs à des problématiques de terrain et les aider à s'installer durablement en tant que vigneronnes.
- **Patrimoniale** : préserver l'activité viticole sur des terroirs parfois menacés, ayant un fort potentiel qualitatif et une histoire.
- **Pédagogique** : contribuer à la formation des élèves ingénieurs agronomes de l'Institut Agro Montpellier. Les étudiants travaillent en groupe pour coacher les vigneronnes afin de les accompagner dans leurs questionnements et dans la préparation du concours.

Une opportunité saisie par 16 domaines depuis 2015

Depuis le lancement de la première édition du Concours « **Vignerons et Terroirs d'Avenir** » qui s'est tenue entre 2015 et 2016, **16 domaines** issus de différentes régions viticoles françaises ont concrétisé leur projet d'installation vigneronne :

Château des Vergers (Beaujolais)
Frédéric Berne
2015/2016

Domaine La Calmette (Cahors)
Nicolas Fernandez & Maya Sallée
2016/2017

Domaine de l'Austral (Loire)
Pauline Mourrain & Laurent Troubat
2016/2017

Domaine de Mirabeau (Languedoc)
Pauline Chatin
2016/2017

Domaine des Boissières (Sud-ouest)
Marc Fraysse
2017/2018

Domaine de l'Envol (Alsace)
Catherine & Daniel Hirsinger, Raphael Marchant
2017/2018

Mas de Bagnols (Vallée du Rhône)
Louis De Mooerlose
2017/2018

Domaine Bott (Vallée du Rhône)
Julie et Graeme
2018/2019

Mas Llossanes (Roussillon)
Solenn et Dominique Génot
2018/2019

Clos d'Audhuy (Cahors)
Benoit Aymard
2018/2019

Domaine Ampelhus (Languedoc)
Thibaud & Jenia Vasiljeva
2019/2021

Domaine des Frères (Loire)
Valentin & Henri Bruneau
2019/2021

L'Affût (Touraine)
Isabelle Pangault
2019/2021

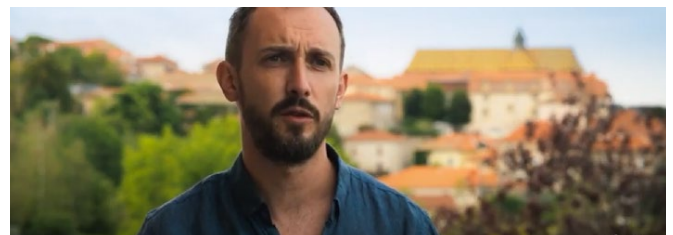
Domaine Reniteo (Côte Roannaise)
David Michelis
2021/2022

Domaine de l'Accent (Terrasses du Larzac)
Konrad Pixner
2021/2022

Domaine de la Rouge Jouvence (Drôme)
Justine Wittner
2021/2022

Coup de projecteur sur les trois derniers lauréats

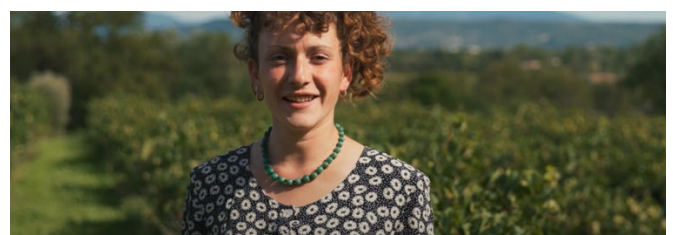
La dernière édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, qui s'est tenue entre 2020 et 2021, a récompensé, non pas deux, mais **trois projets de vignerons engagés** dont les portraits sont à retrouver prochainement sur la chaîne [YouTube AdVini Diffusion](#).



Domaine Reniteo - Côte Roannaise
Premier prix



Domaine de l'Accent - Terrasses du Larzac
Deuxième prix



Domaine de la Rouge Jouvence - Drôme Provençale
Troisième prix

A propos

AdVini

Avec 2.074 hectares de vignobles, ancrés dans les régions viticoles les plus renommées, avec Ogier et son Clos de L'Oratoire des Papes à Châteauneuf-du-Pape, Antoine Moueix Propriétés avec Château Capet-Guillier à Saint-Emilion et le Château Patache d'Aux en Médoc Cru Bourgeois, le Domaine Laroche à Chablis, la Maison Champy en Côte-de-Beaune, les Vignobles Jeanjean et le Mas La Chevalière en Languedoc, Cazes et son Clos de Paulilles en Roussillon, Gassier avec le Château Gassier et le Château de Roquefeuille en Provence Sainte Victoire, AdVini est l'acteur de référence sur les vins français de terroir.

AdVini est également présent en Afrique du Sud sur près de 250 hectares de vignes à Stellenbosch, avec L'Avenir, propriété oenotouristique, Ken Forrester Vineyards, Le Bonheur Wine Estate, Stellenbosch Vineyards et Kleine Zalze Wines.

Ses Maisons de Vins et Vignobles bénéficient d'une notoriété en constante progression et d'une reconnaissance qui leur permettent d'être exportées dans 110 pays.

www.advini.com

L'Institut Agro Montpellier

Depuis janvier 2022, l'Institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) regroupe trois grandes écoles françaises d'agronomie : Agrocampus Ouest, Montpellier SupAgro et AgroSup Dijon. Ce grand établissement public a pour ambition d'être reconnu comme un leader de l'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement au plan national et international. L'Institut Agro rassemble désormais 4500 étudiants (dont 2500 ingénieurs et 450 doctorants), 1200 personnels (dont 300 enseignants-chercheurs), 6 campus, 4 domaines expérimentaux, 39 unités mixtes de recherche et 15 chaires partenariales pour un budget de 130 M€.

L'Institut Agro couvre l'ensemble des filières et thématiques végétales et animales, y compris la vigne et le vin, l'horticulture, l'halieutique et le paysage. Il offre une palette étendue de formations initiales (cursus ingénieur, master, doctorat, licence pro) et continues. Il a vocation à être un acteur de 1er rang, au plan national et international, dans l'accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques à travers la formation, la recherche et l'innovation, le renforcement des capacités des acteurs des territoires et des filières, et l'appui à l'enseignement technique agricole, en collaboration avec ses partenaires de recherche, les universités, les entreprises, les collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.

<https://www.institut-agro-montpellier.fr/>

L'Institut Agro Fondation

La fondation de l'Institut Agro a pour objectif de co-construire des projets structurants et durables qui impliquent les entreprises, les enseignants-chercheurs et les étudiants. Le « Concours Vignerons & Terroirs d'Avenir » illustre parfaitement les actions portées par la fondation et ses partenaires.

Contacts presse

ADVINI
DES VIGNOBLES & DES HOMMES

Chloé Perinet

Responsable communication
chloe.perinet@advini.com
01 55 37 28 08
06 42 79 76 80

 **L'INSTITUT**
agro Montpellier

Ghyslaine Besançon

Responsable communication
ghyslaine.besancon@supagro.fr
04 99 61 27 30
06 66 00 05 69